UNION INTERNATIONALE DES TÉLÉCOMMUNICATIONS

1992 -RECOMMANDATIONS DU CCIR

(Nouvelles et révisées en date du 15 septembre 1992)

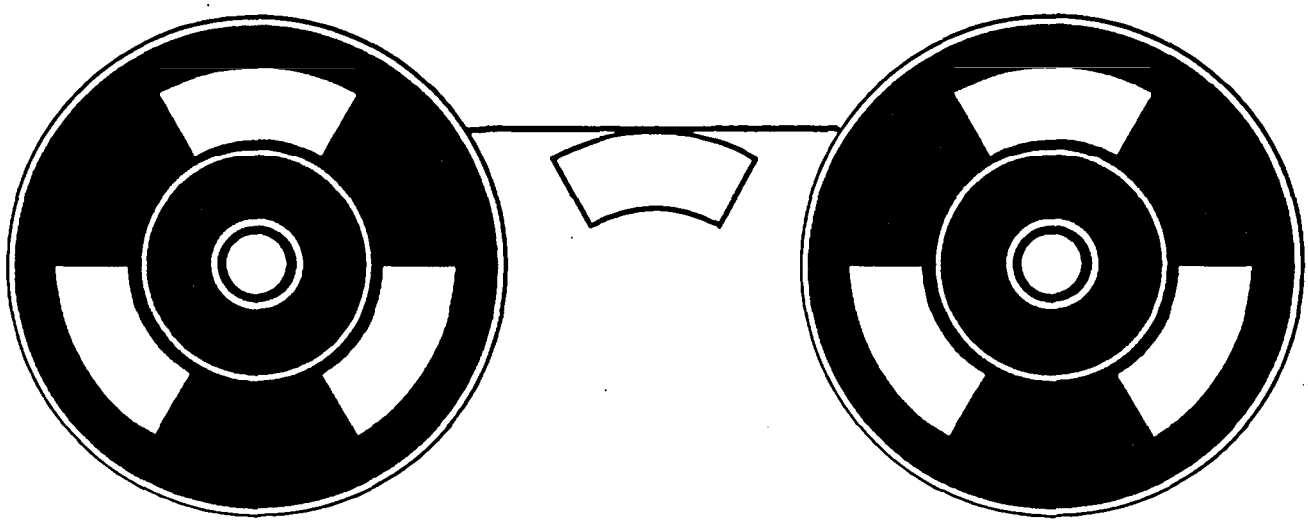

ARCHIVES U.I.T. GENÈVE

Série RBR

ENREGISTREMENT SONORE ET TÉLÉVISUEL

CCIR

COMITÉ CONSULTATIF INTERNATIONAL DES RADIOCOMMUNICATIONS

ISBN 92-61-04722-X

Genève, 1992

© UIT 1992

Tous droits de reproduction réservés. Aucune partie de cette publication ne peut être reproduite ni utilisée sous quelque forme que ce soit et par aucun procédé, électronique ou mécanique, y compris la photocopie et les microfilms, sans l'accord écrit de l'UIT.

Recommandation 781 (1992)

Équilibre colorimétrique des télécinémas de TVHD pour les programmes sur film

Extrait de la publication :
Recommandations CCIR : Série RBR : Enregistrement sonore et télévisuel
(Genève : UIT, 1992), p. 53

This electronic version (PDF) was scanned by the International Telecommunication Union (ITU) Library & Archives Service from an original paper document in the ITU Library & Archives collections.

La présente version électronique (PDF) a été numérisée par le Service de la bibliothèque et des archives de l'Union internationale des télécommunications (UIT) à partir d'un document papier original des collections de ce service.

Esta versión electrónica (PDF) ha sido escaneada por el Servicio de Biblioteca y Archivos de la Unión Internacional de Telecomunicaciones (UIT) a partir de un documento impreso original de las colecciones del Servicio de Biblioteca y Archivos de la UIT.

هذه النسخة الإلكترونية (PDF) للاتصالات الدولي الاتحاد في والمحفوظات المكتبة قسم أجراه الضوئي بالمسح تصوير نتاج (ITU) والمحفوظات المكتبة قسم في المتوفرة الوثائق ضمن أصلية ورقية وثيقة من نقلاً.

此电子版（PDF版本）由国际电信联盟（ITU）图书馆和档案室利用存于该处的纸质文件扫描提供。

Настоящий электронный вариант (PDF) был подготовлен в библиотечно-архивной службе Международного союза электросвязи путем сканирования исходного документа в бумажной форме из библиотечно-архивной службы МСЭ.

© International Telecommunication Union

RECOMMANDATION 781

ÉQUILIBRE COLORIMÉTRIQUE DES TÉLÉCINÉMAS DE TVHD POUR LES PROGRAMMES SUR FILM

(Question 113/11)

(1992)

Le CCIR,

considérant

a) que la Recommandation 709 préconise de prendre le point blanc de référence D_{65} pour les studios de TVHD et les échanges de programmes;

b) que les programmes qui étaient à l'origine disponibles sur film couleur seront aussi échangés après transfert par télécinéma sur bande TVHD;

c) qu'il peut être nécessaire de réajuster l'équilibre des couleurs des programmes sur film couleur car il a tendance à se modifier en vieillissant, surtout si le film n'est pas stocké dans les meilleures conditions;

d) que, indépendamment de cet effet du vieillissement, il peut être souhaitable de corriger l'équilibre des couleurs d'un programme sur film pour qu'il corresponde à celui d'autres productions programmées à des heures voisines;

e) que les télécinémas participent parfois à la postproduction, que la création peut exiger alors que l'on ajuste la couleur sur le film et qu'on y a besoin d'un réglage de la couleur très souple,

recommande

1. que l'on aligne l'équilibre de couleur des télécinémas de TVHD pour obtenir des signaux primaires de niveau égal lorsqu'on balaye sur le film une zone blanche qui est équilibrée pour un illuminant D_{65};

2. que, lorsqu'on balaye des films déteints ou mal équilibrés, on ajuste l'équilibre des couleurs de façon à obtenir des signaux primaires de même niveau sur les zones du film qui sont censées être voisines du point blanc D_{65}; il serait préférable que ce réglage soit effectué sur chaque bobine du film ou sur chaque séquence dans des cas très particuliers, par exemple pour des films d'origines diverses qu'on a montés bout à bout;

3. que les télécinémas de TVHD permettent au besoin toutes sortes de réglages très différents de la couleur pour leur donner la souplesse d'emploi nécessaire que la création exige lors de la postproduction.